



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA CREUSE

Direction Départementale  
Des Territoires

Le Préfet de la Creuse

Service Economie Agricole  
Bureau Installations, Modernisation,  
et Agriculture Durable

à

Affaire suivie par :

**Carole QUILLET**

**Sabine CHICON**

carole.quillet@creuse.gouv.fr

sabine.chicon@creuse.gouv.fr

Tél. : 05 55 61 20 69 / 20 54

Fax : 05 55 61 20 21

**Monsieur le Maire**

**Mairie**

**23190 ST SILVAIN BELLEGARDE**

Objet : Autorisation d'exploiter

N° dossier : 23 17 171

Date d'enregistrement : 05/10/17

GUERET, le 5 octobre 2017



Monsieur le Maire,

Un dossier de demande d'autorisation préalable d'exploiter a été déposé dans mes services, pour la reprise des terres suivantes :

DEMANDEUR	COMMUNE (S)	SURFACE	PROPRIETAIRE(S)
GAEC BOSVERT-PENOT Les Poux Bourreaux 23260 LA VILLETTELLE	ST SILVAIN BELLEGARDE	24 ha 65	Indivision CITAIRE
	LA VILLETTELLE	26 ha 46	
	ST PARDOUX D'ARNET	0 ha 46	
		51 ha 57	

Pour me permettre d'instruire la demande d'autorisation préalable d'exploiter en vue de la présenter éventuellement à la prochaine Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture, je vous prie de bien vouloir faire procéder à l'affichage de ces informations dans votre mairie **pour une durée de 2 mois**.

Cette publicité est effectuée pour permettre aux autres exploitants de votre commune d'être informés de la libération de ces terres agricoles.

Dans le cas où des candidats seraient intéressés, ils peuvent déposer un dossier de candidature auprès de mon service dans un délai de 2 mois à compter de la date d'enregistrement soit avant le 5 décembre 2017.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**P/ Le Directeur Départemental des Territoires,  
Le Chef du Service Economie Agricole,**

**Christophe BROU**